



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bas-Saint-Laurent, le 1^{er} mai 2020

Les élus municipaux du Bas-Saint-Laurent préoccupés par la saison touristique

Bas-Saint-Laurent, le 1^{er} mai 2020. La crise de la COVID-19 frappe durement l'industrie touristique bas-laurentienne qui compte 850 entreprises et quelque 1 800 emplois. Les membres de la Table régionale des élu(e)s du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) ont donc tenu une rencontre extraordinaire avec les directions régionales de l'Association touristique régionale (ATR) du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pour discuter d'un plan de relance de cet important secteur d'activité.

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie travaillent en étroite collaboration à la promotion de l'offre touristique au sein de l'organisme « Québec maritime », qui regroupe aussi la Côte-Nord et les Îles de la Madeleine. Cette collaboration est d'autant plus essentielle qu'une partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent se retrouve dans la région touristique de la Gaspésie, soit les MRC de La Matanie, de la Matapédia et une partie de La Mitis.

« C'est une particularité qui n'est pas unique à notre région. Le découpage touristique est parfois différent des limites administratives », explique Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de la TREMBSL.

Actuellement, les activités sont suspendues à la grandeur du Québec, mais la possibilité d'un déconfinement régional, le 18 mai prochain, suscite l'intérêt de l'industrie touristique qui demeure en attente du cadre qui sera établi par la Direction de la santé publique et le gouvernement du Québec pour relancer ses opérations.

« Le défi, à l'aube du dépôt de ce plan gouvernemental encadrant le fonctionnement de l'industrie, sera de mettre en place les mesures de protection comme le lavage des mains, des équipements et des surfaces, ainsi que la distanciation physique exigés par la santé publique », explique M. Lagacé. « Pour certaines entreprises, le coût de ces mesures et la

diminution de la capacité feront la différence entre des pertes et la rentabilité. Les gouvernements devront être attentifs à la situation critique de ce secteur et tout mettre en œuvre pour soutenir les entrepreneurs de la région et assurer que les activités se déploient dans le plus strict respect des règles socio-sanitaires », souligne le président de la TREMBSL.

De son côté, Pierre D'Amours, maire d'Amqui et vice-président de la TREMBSL, estime qu'il faudra d'abord miser sur le tourisme intrarégional si la situation permet des déplacements non essentiels. « Comme le disait la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, la situation actuelle représente une opportunité pour les Bas-Laurentiens de redécouvrir leur région et de soutenir l'économie locale. Idéalement, si l'épidémie reste sous contrôle, nous serons en mesure d'accueillir les gens des régions limitrophes et, ultimement, de l'ensemble du Québec. Nous sommes des gens accueillants de nature et ne demandons pas mieux que d'ouvrir nos portes aux touristes de partout, mais seulement si nous pouvons assurer leur santé et sécurité, de même que celle de l'ensemble de notre population », conclut-il.

La TREMBSL

La Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de faire la promotion des priorités régionales auprès d'eux.

Source : Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour informations : Marc Fraser, coordonnateur
418 860-5522
mfraser@crdbsl.org